

République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

CELLULE DE SUIVI DU PROGRAMME
DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

MISE EN ŒUVRE DU DSRP-II
GROUPES DE TRAVAIL PAR AXE STRATEGIQUE

TERMES DE REFERENCE

CONTEXTE

Le gouvernement du Sénégal met en œuvre, depuis 2003, un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) réactualisé en 2005 pour couvrir la période 2006-2010. Ce document est le cadre de référence en matière de politique économique et sociale pour la croissance et la réduction de la pauvreté conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Pour assurer une bonne mise en œuvre de la SRP, il a été mis en place un cadre institutionnel souple et participatif de mise en œuvre et de suivi sur la base de principes partagés de transparence et de célérité.

L'exécution des fonctions de suivi de la stratégie est confiée à la Cellule du Programme de Lutte Contre la Pauvreté (CSPLP/MEF) qui assure les fonctions de secrétariat de l'organe de pilotage au niveau central. Elle assure la coordination technique et pratique de la mise en œuvre de la SRP au niveau national et anime le partenariat et gère le réseau d'information.

Pour mener à bien ces missions, la CSPLP-MEF compte mettre en place des groupes thématiques autour des quatre axes stratégiques du DSRP-II à savoir : (i) la création de richesses, (ii) l'accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base, (iii) la protection sociale et prévention et gestion des risques et catastrophes et (iv) la gouvernance et développement décentralisé et participatif.

OBJECTIFS

Chaque groupe de travail est chargé de suivre et de rendre compte de la mise en œuvre des actions et mesures prioritaires, conformément aux orientations de l'axe stratégique concerné.

Plus spécifiquement, il est chargé des tâches suivantes :

- mettre en cohérence et coordonner les activités de suivi,
- examiner les rapports sectoriels sur l'évolution des indicateurs, sur la mise en œuvre des mesures prioritaires et l'exécution des projets et programmes,
- préparer et produire les rapports de suivi sur l'axe stratégique concerné
- formuler des recommandations pour améliorer la mise en œuvre et le suivi de la SRP.

COMPOSITION

Chaque groupe sera composé des membres des Comités ministériels de suivi, des représentants des commissions « société civile », « secteur privé », « collectivités locales » et « partenaires au développement », les centres de recherche, des représentants des programmes et agences concernés.

METHODOLOGIE ET FONCTIONNEMENT

Chaque groupe est présidé par un bureau composé d'un président, d'un vice-président et de deux rapporteurs. Le secrétariat du groupe est assuré par la CSPLP/MEF.

Les modalités pratiques de fonctionnement et les termes de références spécifiques seront définis par le groupe au cours de la première réunion. A cet effet, un plan de travail sera élaboré de manière consensuelle par les membres du groupe de travail.

FONCTIONNEMENT

Un comité de pilotage, composé des membres du bureau (président, vice-président, secrétariat) et des points focaux ministériels se réunit au moins une fois tous les deux mois. Il peut se réunir sur demande des membres pour examiner une problématique/question avec l'ensemble des membres ou en groupe restreint).

Chaque trimestre, il est prévu un « atelier de suivi par axe stratégique » regroupant les membres du groupe, la CSPLP-MEF et les représentants des commissions du DSRP (« société civile », « secteur privé », « collectivités locales » et « partenaires au développement »).

A la suite des ateliers de suivi par groupe, la CSPLP compte organiser des ateliers de partage au niveau stratégique (partenaires au développement, secteur privé, ...).

Enfin, à la fin de chaque semestre, une réunion regroupera tous les bureaux et la CSPLP-MEF pour discuter des rapports des groupes de travail.

RESULTATS ATTENDUS

Les résultats ci-après sont attendus des travaux :

- des échanges sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la SRP sont organisés par les groupes de travail ;
- le point sur la mise en œuvre des actions prioritaires et sur l'évolution des indicateurs est fait ;
- des rapports (trimestre, semestriel et annuel) sont produits et mis à la disposition de la CSPLP-MEF qui a en charge la synthèse des rapports des différents groupes de travail.

ANNEXE : TABLEAU DES GROUPES DE TRAVAIL

Groupes de Travail	Président	Autres membres
GT 1 : Création de Richesses	Pdt : Secteur privé (Patronat) Vice-pdt : Secrétariat exécutif SCA	-points focaux -groupes multisectoriels¹ -MEF -projet MCA -Représentants Commissions² -CSO/MFDS -Autres
GT 2 : Services Sociaux de Base	Pdt : Direction de la Planification (DGP/MEF) Vice-Pdt : Point focal environnement	-PEPAM \\ -PDEF -PNDS -MEF -PNDL -Représentants Commissions -CL -Points focaux -groupes multisectoriels -CSO/MFDS -Autres
GT 3 : Protection sociale, gestion des risques et catastrophes	Pdt : Cellule de suivi des programmes de lutte contre la pauvreté (Min. Solidarité Nationale) Vice-pdt : OSC	-MSPM -MTFPOP -Points focaux -Membres groupes de travail SNPS -Groupes multisectoriels -MEF -Représentants Commissions -Autres
GT 4: Bonne Gouvernance et Développement décentralisé	Pdt : PNBG Vice-pdt : UAEL	-CEPOD -PNDL -PRECAREF -UEL -Points focaux -MEF - Représentants Commissions -Autres

¹ Représentant des groupes de travail multisectoriels (Genre-DSRP; SIDA-DSRP ; Transport-DSRP ; Energie-DSRP et Environnement-DSRP

² Représentant des commissions autonomes suivantes : « Collectivités locales », « Organisation de la Société civile », « Secteur privé », « Partenaires au développement ».